

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 02 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux avril à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de CLENAY, se sont réunis en Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, M. Frédéric IMBERT, conformément à la loi. Etaient présents :

CONSEILLERS MUNICIPAUX		
PRESENTS		ABSENTS EXCUSÉS
BONHOMME-ARNAULT Carine	IMBERT Frédéric (Maire)	GREGOIRE Gaël
BONNOTTE Lindia	JONINON Emmanuelle	
BOUCHET Emmanuel	TRAHAND Marie-Elise	<b>ABSENT(S) AYANT DONNE PROCURATION</b>
CAILLET Jocelyn	VIARDOT Daniel	BRESSAND Nicolas à TRAHAND Marie-Elise GARREAU Loïc à BOUCHET Emmanuel
CHOUX Florence		<b>SECRETAIRE DE SEANCE</b>
		BONHOMME-ARNAULT Carine

### 1. NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme BONHOMME-ARNAULT Carine est désignée secrétaire de séance.

### 2. URBANISME:

#### DECLARATIONS PREALABLES :

- **M. CASSI Gérard** : Grande rue : Changement sous toiture, tuiles, zinguerie
- **M. PAGET Thierry** : Rue de la Fontaine aux Lions : installation d'une piscine
- **Mme MAIRE Marie-Françoise** : Impasse des Louvières : création d'une piscine enterrée

#### PERMIS DE CONSTRUIRE :

- **M. CORPET Jonathan** : Route de Brétigny : construction d'un garage

Demandes instruites par le service Urbanisme de Genlis.

### 3. AFFAIRES FINANCIERES :

#### REAMENAGEMENT ECHEANCES EMPRUNT BANQUE POPULAIRE (CONTRAT N°08938636)

M. le Maire indique au conseil municipal qu'il a été demandé à la Banque Populaire un réaménagement de l'emprunt de 483 000€ souscrit par délibération en date du 12 avril 2023.

Ce contrat de prêt signé en 2023 prévoit une 1<sup>ère</sup> échéance de 43 968.25€ à la date du 04/05/2024. M. le Maire précise que compte tenu des prochaines échéances d'emprunts à venir (749 594.12€ en 2026 pour l'emprunt de 3 ans) il serait préférable pour la commune de décaler les échéances de cet emprunt de 483 000€.

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité**

**-APPROUVE la proposition de la Banque Populaire qui décale la 1ère échéance du contrat de prêt n°08938636 au 04/05/2025, échéance d'un montant de 47 123.14€. La dernière échéance sera de 28 933.76€ au 04/05/2042**

**-AUTORISE M. le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération**

### 4. REHABILITATION VESTIAIRES/SALLE MULTI ACTIVITES : AVENANT LOT 3

M. le Maire précise que des travaux supplémentaires sont à prévoir sur le lot 03 COUVERTURE ETANCHEITE BARDAGE. En effet, il est nécessaire de prévoir l'ajout de 5 chevêtres qui n'ont pas été prévus au marché. La fourniture et la pose de ces chevêtres s'élèvent à 9415€ HT

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,**

**-AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant avec l'entreprise ATELIERS BOIS ET CIE d'un montant HT de 9415€.**

M. le Maire précise qu'il va contacter l'architecte afin d'avoir un point sur les surcoûts de l'ensemble des travaux et de savoir pour quelle raison ces chevêtres n'ont pas été prévus au marché.

## **5. CONVENTION PARTENARIAT DEPARTEMENT/COMMUNE DE CLENAY LECTURE PUBLIQUE**

M. le Maire présente la proposition de convention 2024-2028 du Département pour le développement de la lecture publique (convention qui recouvre toutes les actions de la MCO).

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,**

**- APPROUVE cette convention de partenariat entre le Département et la commune de CLENAY**

**- AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

Rappel de la date retenue pour le TROC PLANTS et retrait des commandes de fleurs le 5 mai 2024

M. VIARDOT rappelle aux membres du conseil municipal que la réunion avec M. Benoit ROUSSEL, SYSTEM ARCHITECTURE, pour le choix des poignées et points sur les travaux Vestiaires-Salle multi activités aura lieu ce jeudi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.